

Mgr Chiasson et la Race des Pionniers

L'Évangéline publie, dans son numéro du 12 décembre dernier, la traduction d'un article du *Casket*, inspiré par le sacre du nouvel évêque acadien.

L'auteur exprime en quelques mots très heureux le caractère symbolique du nouvel Evêque de Lydda. "Patrice est son nom, il est français. Il vient d'un comté écossais (Inverness). Puisse l'union des trois races catholiques évoquée de la sorte apporter une source de bénédictions à l'Eglise dans ce pays."

Donnant libre cours aux réflexions que suggère cet événement important, l'auteur de l'article écrit ailleurs: "Quoiqu'un bon nombre l'aient essayé, personne n'a encore payé au peuple acadien le tribut qui lui est dû. Pas un seul n'a encore réussi à présenter un exposé complet de l'histoire profondément triste, et malgré tout triomphante et glorieuse, de ce peuple. Histoire triste à toucher jusqu'aux larmes des hommes qui n'étaient liés ni par la foi ni par le sang avec ceux qui ont tant souffert; histoire assez lamentable pour inspirer au grand poète protestant Longfellow le plus touchant et le plus fascinant de ses tableaux poétiques. Histoire si triomphante et si glorieuse que le vaste recueil des annales de l'Eglise catholique nous offre à peine un autre exemple d'un peuple catholique aussi grandement exposé à perdre sa foi qui non seulement ne l'ait pas perdue, mais y soit plus fermement attaché que jamais."

Après avoir rappelé la dispersion des Highlanders écossais, Polonais, des Irlandais, "dispersions amenées par la tyrannie de la force et par un gouvernement oppresseur," le *Casket* reconnaît que le peuple acadien a été le plus complètement dispersé. Mais il reconnaît aussi que "la revanche des Acadiens est complétée. Sans avoir proféré une seule parole de colère, ils ont repris possession du sol d'où on les avait chassés. Rarement voit-on quelque chose de plus frappant ou de plus édifiant que ces revanches paisibles où une race ou un peuple met les préjugés en pleine déroute, couvre de honte les fausses accusations, et montre le tort de ses accusateurs par la simple force de sa valeur et par l'inexorable témoignage du temps et des circonstances."

"Mgr Chiasson, ajoute-t-il, se rend au champ de labeur des pionniers de l'Eglise et de la civilisation. Il y sera comme dans son élément. Il y a incontestablement chez le Français quelque chose qui lui donne une aptitude toute particulière à de telles missions. Les Irlandais et les Ecossais n'ont aucun reproche à encourir comme missionnaires. Mais les Irlandais et les Ecossais, pour rester dignes d'eux-mêmes, doivent reconnaître généreusement les faits, surtout en ce qui regarde notre sainte mère l'Eglise. Et il n'y a pas un homme généreux et sincère qui puisse ne pas remarquer la position spéciale que la race française occupe dans les missions catholiques, par le monde entier."

Cloison Etanche

Depuis le 24 décembre l'importation des liqueurs enivrantes est défendue au Canada.

A partir du premier avril 1918 le transport des liqueurs dans toute partie du Canada où existe la prohibition, deviendra illégal.

Et on est à étudier les moyens les plus efficaces d'arrêter la fabrication des liqueurs enivrantes au pays.

.

Voilà trois mesures, dont il est facile de saisir l'importance et l'efficacité, et qui contribuent à l'édification de la cloison étanche qu'on a commencé d'élever autour de l'alcool en ce pays. Inutile d'insister sur la satisfaction profonde qu'elles causent à tous les apôtres de la tempérance qui voient depuis longtemps la gravité du péril alcoolique, et qui l'ont combattu avec d'autant plus de vigueur et de persévérance que leur conviction était plus profonde.

Ils sont bien vengés des injures, des sottises et des brocards de toute sortes dont on les couvrait jadis alors qu'on les dénonçait comme des arriérés, des puritains au sens mauvais du mot, des esprits étroits qui n'avaient aucun sens des réalités et des nécessités commerciales, des aveugles qui allaient conduire le pays à la ruine, des hypocrites se faisant un étendard d'une vertu qu'ils se donnaient garde de pratiquer eux-mêmes, etc. . . .

Les événements ont parlé plus haut et plus clair qu'aucun orateur n'aurait pu le faire; et la manière dont l'alcool est actuellement considéré et traité, par tous ceux qui ont à sauvegarder les intérêts publics, est une réponse cinglante à tous les profiteurs qui s'étaient entourés d'une muraille de sophismes pour mieux rançonner leurs concitoyens.

Dans les pays actuellement en guerre, et où, par conséquent, on éprouve le besoin de boucher toutes les fissures par où pourraient s'échapper les ressources et la force nationales, on combat l'alcool. On le combat avec une énergie et une efficacité variables suivant les lieux où on opère, et la qualité du travail antérieur contre les préjugés, mais on le combat tout de même.

Continuons de laisser parler les événements qui nous justifient dans le passé, et nous forger des armes pour l'avenir; mais ne nous croisons pas les bras.

Il ne faut jamais se croiser les bras puisque, ici-bas, il reste toujours quelque chose à faire.

Or, les nouveaux règlements édictés par le gouvernement central ne rendront de services que dans la mesure où on saura les utiliser. Toutes les localités où règne la prohibition s'en trouveront fort bien. Mais ils ne pourront empêcher que les foyers qui subsistent encore dans notre province, tels Montréal et St-Hyacinthe, ne restent des sources dangereuses d'où l'alcool pourra déborder dans les endroits où la cloison étanche n'est pas complétée.

Il y a beaucoup de municipalités, et même des comtés où n'existe aucun débit de boisson, et qui, cependant, ne sont pas sous le régime légal de la prohibition.

Qu'on se hâte d'y faire voter cette mesure: de prohibition par comté; et on tirera de la nouvelle loi tous les bénéfices qu'elle comporte, puisqu'elle défend "le transport des liqueurs alcooliques dans toute partie du Canada où la vente des liqueurs enivrantes est illégale"

Ce sera la cloison étanche.

L'Action Catholique.

COMITE DE SECOURS EN FAVEUR DE L'HOTEL-DIEU

Souscriptions rapportées au Comité 6 heures P. M. le 2 janvier.

Montant déjà produit	\$
Notre Dame de St-Hyacinthe, côté sud	12444.95
Anonyme	10.
Marceau, Mme S. B.	5.
Anonyme	5.
Wilfrid Tanguay	2.
Anonyme	1.50
Pierre Girouard	50.
T. Chartrand	5.
L. A. Orsali	10.
Anonyme	1.
Henri Picard	10.
Henri St Jacques	25.
Duclos & Payan	100.
Employés Duclos & Payan	89.50
E. Lamarche	50.
Anonyme	10.
L. N. Langelier	10.
J. Jacques, rue St-Dominique	1.
D. A. Gladu	10.
Tétrault, Dame R.	5.
Amédée Rainville	10.
Phaneuf, Dame Z.	7.
H. Lamoureux	25.
Frs Langelier	60.
Eusèbe Clapin	25.
Albert Jodoin	100.
Valmore Fourrier	2.
Anonyme	2.
Aimé Amyot	150.
D. N. Dupont	20.
Employés A. Amyot & Cie	47.
Léon Ringuet	25.
Azaric Lassonde	5.
Hon. G. C. Dessaulles	200.
Dr A. Bédard	100.
E. Bourbeau	50.
David, Dame P. M.	25.
The Canadian Pipe Organ Company Ltd	100.
Adélar Gosselin	50.
Lagassé, Dame Adolphe	1.
O. H. Désalliers	5.
Alph. Séguin	5.
F. Authier	10.
Henri Blanchette	1.
Napoléon Daudelin	30.
J. G. Dolbec	20.
Employés La Compagnie F. X. Bertrand	134.
E. Berthiaume	30.
Noé P. Dusseault	25.
René Daignault	100.
L. A. Guertin	200.
J. H. Dusseault	100.
A. S. Comeau	25.
M. A. Connell	2.
Emile St-Jacques, M. D.	25.
Conrad Morin	10.

Suite à la page 4

REQUETE

Les SOUSSIGNES, électeurs municipaux, ayant la qualité voulue de la municipalité de la ville d'Actonvale dans le comté de Bagot, demandent par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de votation, aux termes de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909 pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité, adopteront ou non, en vertu et en exécution de la dite section, le règlement suivant, que nous soumettons, par les présentes à leur adoption, savoir:

"La vente des liqueurs enivrantes et l'émission des licences en conséquence sont, par le présent règlement, prohibées dans la municipalité d'Actonvale, en vertu et en exécution de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909".

En foi de quoi, nous avons apposé nos seings aux présentes, à Actonvale, ce vingt-quatrième jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept.

SIGNATURES DES PETITIONNAIRES

Dr Léon Gauthier, W. Fortier, Chs Viens, R. Blanchard, Ed. Auclair, A. Chabot, J. P., Elie Bourgeois, Emile Brousseau, Jos. E. H. Plante, Jos. Jetté, Hormidas Brunette, F. X. Beauregard, Georges Deslandes, A. Chevrette, J. E. Marcile, L. Daudlin, Anthime Benoit, J. A. Boisclair, Nap. Frélette, J. A. Bourbeau, L. H. Gauvin, Evariste x Depot, Chs Viens, témoin, J. A. Paquette, W. St-Amour, Philippe Ballard, C. E. Coderre, Napoléon x Lepage, Chs Viens, témoin, Alfred Benoit, Ephrem Gervy, Arthur Richard, C. E. Jetté, Onésime x Champagne, Chs Viens, témoin, Ferdinand x Bastien, Chs Viens témoin, Henri Paradis, François x Robichaud, Chs Viens témoin J. A. F. Gauthier, R. Boisvert, V. J. Mongeau, Willy Fontaine.

DECLARATION

Nous soussignés, Charles Viens et Raoul Blanchard, de la ville d'Actonvale, déclarons solennellement que les noms qui apparaissent au bas de la requête ci-jointe, sont les signatures des personnes ainsi nommées, que les dites signatures ont été apposées et données à la dite requête en notre présence à Actonvale, à la date mentionnée dans la dite requête, par les dites personnes elles-mêmes: que les dits signataires sont des électeurs municipaux de la municipalité d'Actonvale et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins.

Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

Et nous avons signé.

(signé) Chs Viens

" R. Blanchard

(Suite à la page 2)

Cet Onguent Possède le Pouvoir de Guérir la Peau

Deux cas qui prouvent le pouvoir extraordinaire de guérison de l'onguent du Dr Chase.

L'onguent du Dr Chase est satisfaisant d'une manière merveilleuse, parce que vous pouvez voir actuellement les résultats accomplis. C'est vraiment surprenant de voir ce que cet onguent peut faire en une nuit.

M. George Beavis, 119 rue Jacques, Peterboro, Ont., écrit: Comme on guérit guérisseur, je considère celui du Dr Chase comme le meilleur. J'avais une grande plaie sur la jambe et quoique j'aie essayé les prescriptions de deux docteurs, je ne parvenais pas à la guérir ni à apaiser la douleur. Mon pharmacien m'ayant donné une boîte d'échantillon de l'onguent du Dr Chase je décidai d'en faire un essai sérieux. J'en employai en tout quatre boîtes et je suis content de dire aujourd'hui que je suis guéri. Depuis cet essai, j'ai recommandé cet onguent à beaucoup de personnes.

Mme W. W. Oliver, Port George.

Annapolis Co., N.-E., écrit: Je vais vous conter mon expérience à propos de l'onguent du Dr Chase. J'eus dans la figure un point noir, comme une tache de naissance, mais avec le temps ce point empira et plusieurs docteurs que je consultai me dirent que c'était là le cancer de la peau, et que je devrais le faire brûler. J'étais décidé à ce faire, mais je changeai d'idée quand mon frère me recommanda l'onguent du docteur Chase. Avant que j'eus achevé la première boîte ce mal était parti et n'a pas reparu depuis. Je ne peux assez louer l'onguent du Dr Chase et vous êtes libre de publier cette lettre.

Si vous n'avez jamais essayé l'onguent du Dr Chase envoyez un timbre de deux sous pour une boîte d'échantillon, et mentionnez ce journal. Prix soixante cents la boîte, chez tous les marchands ou de Edmanson, Bates & Co., Limitée, Toronto.

NOTES LOCALES

LA FIN DU MONDE

Suprême catastrophe dont la pensée a toujours hanté l'esprit humain. C'est le sujet passionnant que l'abbé Morin a bien voulu accepter de développer à la lumière des prophéties et de la science. Jeudi le 17 janvier la Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce est heureux de pouvoir offrir à ses concitoyens l'occasion d'entendre le conférencier que les auditoires des grandes villes ont maintes fois applaudie avec enthousiasme.

En outre de cette conférence il y aura un programme musical de premier choix.

Les recettes iront à l'Hotel-Dieu.

Il est à souhaiter que la salle du Patronage soit remplie Jeudi, le 17 janvier.

Evêché de Saint-Hyacinthe le 3 janvier 1918

M. L'abbé Joseph Bonin, ancien curé de Saint-Charles de Montréal, décédé le 26 décembre 1917, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.-S. Desranleau prêtre chancelier

STATISTIQUES JUDICIAIRES

Voici l'état des causes prises durant l'année 1917 en notre district de St-Hyacinthe, tant en Cour Supérieure qu'en Cour de Circuit.

En comparant cet état avec celui de l'année dernière. L'on constate une légère diminution dans le nombre des actions prises, mais étant donné les conditions actuelles, l'on peut dire en définitive, que l'année judiciaire a été généralement bonne.

En Cour de Supérieurs, 194 brefs ont été émanés, distribués comme suit: Lussier, Flynn, Gendron, 73; Fontaine, Chagnon, 47; J. O. Beauregard, 29; Autres: 45.

En Cour de Circuit il s'est pris 461 actions, dont 199 par Fontaine & Chagnon, 122 par Lussier, Flynn & Gendron, 105 par J. O. Beauregard, et 35 par divers autres bureaux.

P ERSONNEL

—Madame Veuve Adélar Arpin, est venue passer le Jour de l'An chez son père M. M.-A Guillerie.

M. et Mme Joseph Brunette ainsi que leurs garçons Léo et Paul-Em le ont passé le jour de l'An chez leurs parents du Haut de la Rivière.

—M. Charles Edouard Pelletier, du département des Postes du C. P. R. (Gare Windsor, Montréal) était en ville mardi dernier.

—M. et Mme Léopold Dupré de Montréal ainsi que leurs enfants Henri-Paul et Berthe ont passé le Jour de l'An chez leurs parents M. et Mme M.-A Guillerie.

—Mlle Bella Gauthier, de St-Théodore, était en ville, lundi dernier.

—M. Rodolphe Fontaine et sa famille, de Montréal est venu passer le Jour de l'An chez son père, M. P. Fontaine.

—M. Maurice Robitaille, de Montréal, était en ville ces jours derniers.

—Mlle Béatrice Millette, du Couvent de la Présentation de Marie de St-Pie, passe les vacances du Jour de l'An chez son oncle, M. P. Fontaine.

—Mme Ernest Plamondon, de Seattle, Wash, fille de notre concitoyen M. Jovite Sicotte, meublier de cette ville, est l'heureuse mère d'un charmant garçon depuis le 21 décembre. Il a reçu au baptême le nom de Jean. Nos félicitations.

G. T. R.

A partir du 6 janvier de grands changements se feront sur la ligne du Grand Tronc. Le public est prié d'en prendre note et de s'adresser à M. Bouvette, agent à St-Hyacinthe pour tous les renseignements dont il aura besoin.

CANADA
Province de Québec
District de St-Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE
No 188

Dame Aurélie Auclair, de la paroisse de St-Césaire, district de St-Hyacinthe, épouse commune en biens de Joseph Brodeur, cultivateur du même lieu, dument autorisée à ester en justice.

Demanderesse,

vs
ledit Joseph Brodeur,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée contre le défendeur, le 26 décembre 1917.

Lussier, Flynn & Gendron,
Procureurs du demandeur.
St-Hyacinthe, 26 déc. 1917.

Canada,
Province of Quebec,
District of St. Hyacinthe.
No 188

SUPERIOR COURT

Dame Aurélie Auclair, of the parish of St-Césaire, district of St-Hyacinthe, wife in community of property of Joseph Brodeur, farmer, of the same place, duly authorized to institute the present action,

Plaintiff.

vs.

Said Joseph Brodeur,

Defendant.

An action for separation as to property has been instituted in this cause on the 26th day of December 1917.

Lussier, Flynn & Gendron,
Attorneys for Plaintiff

St Hyacinthe, 26th December 1917.

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. 15 à 30 gouttes de Sirop Caratide la Mère Seigel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

COLLECTIONS

Salaire, Loyer, Jugements, Billets et Réclamations de toute nature collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Agence Mercantile VANIER, Dept. S 15 St Jacques Montréal.

DONNEZ UN APPAREIL ELECTRIQUE COMME CADEAU

Economique — Pratique — Approprié



Les appareils électriques comme cadeaux pour le Jour de l'An feront plaisir et rappelleront pendant plusieurs années la personne qui les a donnés.

Suggestions pour Cadeaux :

Radiateurs lumineux, Fers à repasser, Réchauds, Percolateurs, Balayeuses (vacuum) Plaques de chauffage, Machines à laver, Pots à Barbe, Lampes portatives, Grille-

pain, Bouilloire pour œufs, Réchauffeurs de lait, Lampes de poches, Lampes de bibliothèques, Lampes de boudoirs.

Donnez quelque chose de nouveau et de pratique, enfin un appareil électrique.



Publié avec nos meilleurs souhaits de

BONNE ANNÉE

THE SOUTHERN CANADA POWER CO.

255 rue Cascades,

Tél. 32 et 208

St-Hyacinthe.

WRIGLEYS

Pendant la convalescence et lorsque l'appétit manque, la gomme

WRIGLEYS

désaltère agréablement la bouche fiévreuse et sèche, et lui procure un bon calmant qui ramène l'enthousiasme de la santé.

Des milliers de soldats en Europe ont de multiples raisons d'être reconnaissants à la gomme Wrigley de son effet rafraichissant.

Sa
Savour
Dure



Que les soldats au front en soient toujours pourvus.

Fabriquée au Canada

OPERATRICES DEMANDEES

A LA

MAPLE LEAF OVERALL CO.

Pour travailler sur des Machines à Boutonnieres, Machines à Boutons, Machines à Aiguilles Doubles, Machines Spéciales et autres. + + + + +

S'adresser sans retard aux Bureaux de la Compagnie à

Rue Mondor, SAINT-HYACINTHE, QUE.

Si Vous
Toussez
Prenez
le



Petite Bouteille - Petite Dose!

N'attendez Pas!
— des les débuts combattez votre rhume ou bronchite avec le Baume Rhumal — ce bon vieux remède de famille, très efficace aussi dans les cas les plus opiniâtres. 25¢ la bouteille — partout.

SE GARDER DE AUTOINTOXICATION

L'état Dangereux, qui produit Plusieurs Maladies Bien Connues.

COMMENT SE PREVENIR CONTRE CES MALADIES

"FRUIT-A-TIVES"—Le Merveilleux Remède aux Fruits—vous Protègera.

L'auto-intoxication signifie empoisonnement de soi-même, causé par la constipation continuelle ou partielle, ou le mouvement insuffisant des intestins.

Les matières de rebut qui devraient s'échapper du corps, sont au contraire absorbées par le sang. Comme résultat, les reins et la peau se trouvent surchargés dans leurs efforts pour débarrasser le sang de poison.

Ce genre d'empoisonnement du sang cause fréquemment l'indigestion, la perte de l'appétit et le dérangement de l'estomac. Il peut produire les maux de tête et l'insomnie. Il peut irriter les reins et causer des douleurs dans les reins ou le dos, le rhumatisme, la goutte et les douleurs rhumatismales. "Fruit-a-tives" guérit toujours l'auto-intoxication ou l'empoisonnement de soi-même—car "Fruit-a-tives" agit délicatement sur les intestins, les reins et la peau, fortifie les intestins et tonifie tout le système nerveux.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

REQUETE

(Suite de la 1e page)

Vraie Copie.

J. C. St-Pierre, sec.-trés.

Déclaré devant moi à Actonvale ce vingt-six décembre 1917.

J. C. St-Pierre, N. P.

Je soussigné Secrétaire Trésorier de la ville d'Actonvale certifie que la présente requête avec l'attestation des signatures m'a été remise le vingt-huit décembre 1917.

(signé) J. C. St-Pierre, Sec. Trés.

Vraie copie.

J. C. St-Pierre.

AVIS PUBLIC

Province de Québec, Municipalité de la ville d'Actonvale

Aux habitants et électeurs municipaux de la ville d'Actonvale

Avis public est par les présentes donné par J. C. St-Pierre, secrétaire trésorier : que la requête ci-dessus signée, comme il apparaît ci-dessus et demandant que le règlement compris dans la dite requête, soit soumis à l'adoption des électeurs de cette municipalité, en vertu de la section quinzième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909, m'a été délivrée et a été reçue par moi, le vingt huit décembre 1917

Qu'en conséquence, le quatre février, 1918, à dix heures du matin, en la salle des séances du conseil à l'Hôtel de Ville, il y aura votation au scrutin secret, dans la municipalité de la ville d'Actonvale, aux fins de décréter si le règlement doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les électeurs municipaux de cette municipalité.

Donné à Actonvale, ce vingt neuvième jour du mois de décembre 1917.

Signé J. C. St-Pierre

Vraie copie.

J. C. St-Pierre, sec.-trés.

La prière est comme une chaîne avec laquelle les mères enlacent l'âme de leurs enfants.

Témoignages Anglo-Canadiens

"Meeting the French-Canadian Half-Way" tel est le titre suggestif d'une causerie que donnait, le 27 novembre, devant le Toronto Ad Club, M. Charles Holmes, B. A., directeur de la revue *Publicity*, et publiée par l'Agence canadienne de Publicité, de Montréal

Devant une affluence extraordinaire d'auditeurs, parmi lesquels on remarquait des représentants de la plupart des grandes maisons d'affaires de Toronto et un certain nombre de personnages de la politique locale, M. Holmes s'attaqua avec force à tous les préjugés entretenus dans les milieux anglais sur le compte des Canadiens-français. De l'ensemble de ses remarques impartiales découlent les conclusions suivantes : L'animosité marquée par beaucoup contre les Canadiens-français n'est pas justifiable ; Les Canadiens-français ne sont pas des étrangers dans ce pays, ils y sont une force avec laquelle il faut compter ; La langue française a dans ce pays droit de cité ; Le parler des Canadiens-français n'est pas ce patois que d'aucuns imaginent mais "un français plus uniforme que celui des Français de la vieille France."

Après les félicitations du président du lunch-causerie, M. Fitzpatrick, M. Holmes reçut l'approbation de M. Conquergood au nom des manufacturiers de Toronto, ainsi que de M. John Blackhall, surintendant de la Dominion Express Co., et de M. Cameron, commissaire de la ville de Toronto. Celui-ci avoua même qu'arrivé à ce lunch imbu de préjugés contre les Canadiens-français, il quittait la table avec une meilleure appréciation de leurs qualités. Il dit n'avoir qu'un regret, c'est que M. Holmes ne puisse pas se faire entendre dans toutes les villes de l'Ontario.

LA NATURE DIT

"Je puis vous secourir et vous aider à éviter de graves maladies si vous savez me secourir." Naturellement, la nature préfère les



Le remède le plus répandu dans l'univers. En vente partout. En boîtes de 25c.

Pour ceux que cela concerne

Ceux qui souffrent de la surdité et des bruits dans la tête devraient connaître l'annonce suivante, qui paraît maintenant dans plusieurs journaux de toutes les parties du monde.

COMMENT GUERIR LA SURDITE

Une préparation simple a été récemment découverte par un médecin éminent, que l'on a jugé merveilleusement puissant dans la guérison de la surdité et des bruits dans la tête.

De nombreux cas sérieux et opiniâtres, qui avaient résisté à tous les remèdes ordinaires et à des traitements dispendieux, ont été guéris à jamais, en peu de jours, au moyen de cette simple préparation appelée "Auralon".

M. Wm. Bristow, de Worthing, écrit : "Les propriétés de guérison qu'a votre nouveau remède, "Auralon", sont réelle-

ment merveilleuses. Après avoir été sourd pendant vingt ans environ, je puis maintenant entendre distinctement et les bruits dans la tête, qui étaient si douloureux, sont complètement disparus. Toute personne, étant ainsi affligée, devrait essayer, sans hésitation, ce remède sûr et magnifique.

Ceci n'est pas le seul rapport que l'on puisse citer.

"Auralon" est vendu par paquets au prix de \$1.00 chacun et peut être envoyé franco à n'importe quelle adresse sur réception de ce montant. Envoyez votre ordre directement à "Auralon" aux soins de Kirk's Agency, 12 Railway Crescent, West Croydon, Surrey, England.

(Mentionnez notre journal s.v.p.)

Les Tablettes ZUTOO

Sont un remède que des milliers de Canadiens prennent, et elles guérissent des milliers de vilains maux de tête. ZUTOO guérit tout mal de tête en l'espace de 20 minutes, 25c. la boîte chez tous les marchands.

Personnes Sourdes

La surdité et les bruits dans la tête peuvent être maintenant guéris par le remède récemment découvert "French Orlene". Ce nouveau remède va droit au siège actuel du mal, et opère une guérison complète et durable dans quelques jours.

Une boîte est suffisante pour guérir n'importe quel cas ordinaire, et a donné un soulagement immédiat dans des centaines de cas qui avaient été considérés "incurables."

M. D. Berthwick, de Dalbeattie, N. B. écrit : "Votre nouveau remède, que j'ai reçu il y a quelque temps, a complètement guéri mon entendement, après une surdité de vingt ans. Je serai heureux de le recommander à tous mes amis."

Il y a plusieurs autres rapports également bons.

Essayez une boîte aujourd'hui. Elle coûte seulement \$1.00 et il n'y a rien de meilleur à n'importe quel prix.

Adressez : "Orlene" Co, 10 Southview Watling St., Dartford, Kent, Angleterre

Obligations Municipales 6%

Ville de Montreal-Est

Echéant dans 5 ans le 1er Novembre, 1922

COUPURES DE \$100 et \$500

Opinion légale de Perron, Taschereau, Rinfret et Genest

Demandez notre circulaire

RENE-T. LECLERC

Valeurs de Placements

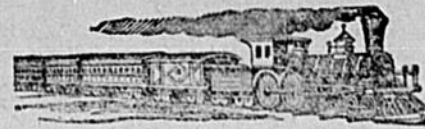
160 rue St-Jacques, MONTREAL

(Maison fondée en 1901)

LA TRIBUNE est imprimé et publié par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE SAINT HYACINTHE, Ltée", dont M. M.-Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur, au bureau, Numéro 114, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P. Q.

HORAIRE

DES TRAINS



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST,

9.22 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston & Portland. Excepté le dimanche pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.41 P. M.—Tous les jours, pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke, Island Pond, dimanche excepté.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours. Excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires tous les jours

9.35 P. M.—Tous les jours dimanche compris, pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland, Victoriaville, Lévis et Québec.

ALLANT A L'OUEST

5.56 A. M.—Tous les jours, pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal, Raccordement pour tous les trains des Etats-Unis et de l'Ouest.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.32 A. M.—Tous les jours, St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. Dimanche excepté.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours. Excepté le dimanche

5.22 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. Raccordement à Montréal, pour tous les trains des Etats-Unis et de l'Ouest.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à E. C. PICARD, 35 rue Laframboise.

ou à F. C. BOUVETTE, à la gare.

PACIFIQUE CANADIEN

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.25 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 A. M. et 7.20 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prompt raccordement Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE, 125 Cascades, Tél. 70. Agent de billets

I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.30 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets, s'adresser à

E. PICARD,

35 Rue Laframboise. Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

Q. M. & S. R.

A partir du 30 septembre 1917, il y aura changement d'horaire pour les trains du Quebec Montréal & Southern Railway Co. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent.

L. BOURBEAU, Agent à la Station.

N. J. Ferguson, Gérant Général des Passagers.

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860 Siège social : Québec

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00
CAPITAL PAYE \$2,000,000.00
RESERVES \$1,954,843.25

220 Succursales et sous-agences dans la province de Québec. Succursale à Paris, France, rue Aubert.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés ; l'intérêt est capitalisé deux fois l'an sur la balance minimum de chaque mois

Nous recommandons au public voyageur nos Mandats de voyages et nos Lettres de Crédit payables dans tous les pays du monde

P. A. LABADIE Gérant à ST-HYACINTHE

VOIX

- DE -

L' A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

No 32

le 5 janvier 1918

Après les élections

La lutte électorale nous a révélé chez nos compatriotes de langue anglaise, surtout de l'Ontario et de l'Ouest, un état d'âme que nous soupçonnions depuis longtemps.

On a tout fait pour dresser l'une contre l'autre, les deux races de ce pays. Toute la presse unioniste, les panneaux — réclames du comité de publicité et du comité unioniste des citoyens, même une plume, chargée par mission divine d'accomplir une besogne autrement sublime, ont fait chorus contre la grande province canadienne-française du Dominion. On a dépassé les plus mauvais jours de Brown.

De toute cette campagne de haine et de division, il y a deux leçons à tirer.

La première, c'est que presque partout on a uni canadiens-français et catholiques. Si on a cherché à apeurer et à amener les anglo-canadiens par le spectre d'une domination canadienne-française ; on a également voulu faire croire que les protestants étaient menacés du régime catholique et papiste. Hélas, tout le danger est dans le cerveau malade de ces blokes. Mais il faut retenir que catholiques et Canadiens français ou Canadiens-français et catholique, c'est toute la

même chose pour ces persécuteurs de la race canadienne-française.

Cette campagne a démontré, indirectement, si l'on veut, mais clairement, que toutes les luttes contre nos écoles canadiennes-françaises sont, du moins dans la tête des meneurs, dirigées contre notre religion catholique. L'espérance de l'Eglise catholique en ce pays réside presque exclusivement dans l'avenir de l'élément canadien-français. Les Orangistes et bien d'autres, qui travaillent avec eux, le savent et l'ont laissé voir depuis deux mois et surtout dans ces derniers quinze jours d'avant les élections.

Nous ne résisterons donc et ne remporteront la victoire dans cette grande lutte qu'en restant Canadiens français et catholiques de tout notre esprit et de tout notre cœur. Oublier ou négliger tant soit peu notre religion et notre race française, c'est nous affaiblir d'autant et retarder la victoire finale.

La deuxième leçon à retenir se présente à nous sous l'aspect d'une règle de conduite. Nous devons tous, à titre de Canadiens français et de catholiques, travailler à acquérir une vraie supériorité. Déjà, dans cette lutte, nous sommes montrés bien supérieurs à nos compatriotes de langue anglaise : qu'il suffise de rappeler le ton des journaux

français et anglais ; la différence est patente et toute à notre avantage. Il ne faut pas nous arrêter en route ; gardons le vieux gagné et préparons l'avenir.

Travailler à acquérir une vraie supériorité, voilà le moyen tout indiqué. Chacun dans sa sphère d'action doit fournir son maximum d'effort et de développement. Il n'y a rien à négliger : le plus humble ouvrier comme le premier magistrat, tous doivent chercher à devenir plus renseignés, plus habiles, plus vraiment passés maîtres dans leurs fonctions ou occupations. C'est ce qui nous donnera des hommes vraiment compétents, capables de s'imposer à tous les degrés de l'échelle sociale.

Les membres de l'A. C. J. C. doivent à l'occasion de cette lutte se remettre plus vaillamment que jamais à l'étude. Ils savent eux, grâce à l'entraînement des cercles tout ce qu'il faut connaître, si l'on veut être capable de s'imposer à ceux de sa classe. Le succès, l'influence pour le bien de notre race n'est assurée qu'aux seuls hommes d'étude. Ceux qui ne connaissent pas leur religion, leur catéchisme, ceux qui ignorent l'histoire de notre pays, ceux qui ne s'intéressent ni aux questions sociales, ni aux questions économiques, ni aux questions nationales, tous ceux-là seront des guides dangereux, des chefs de perdition, parce qu'ils se laisseront conduire ou par leurs passions, ou par l'intérêt, ou par l'esprit de parti. Ils ne sauveront pas notre race ; ils compromettent son avenir, parce qu'ils sont des incompetents.

On ne peut atteindre cette supériorité que par l'étude, mais l'étude telle que la pratique l'acécjiciste, c'est-à-dire l'étude qui s'appuie sur la piété et qui se transforme en action. Là est le secret des grandes actions et des grandes victoires. Ne craignons pas d'y mettre le temps qu'il faut,

mais qu'aucune de nos minutes ne soient perdues.

A l'œuvre donc, les jeunes, nous serons, selon que nous l'aurons voulu, les insignifiants, les incompetents, les lâcheurs, les chefs peu sûrs, dangereux et décourageants de demain ; ou bien, nous deviendrons, sans orgueil et sans crainte, les hommes vers qui, dans dix ans, dans vingt ans le peuple se tournera pour recevoir des lumières et des encouragements et pour se faire conduire dans la lutte religieuse et nationale.

En avant vers la supériorité !

LUCIUS
Cercle Benoît XV

L'Action Française

Nous revenons sur ce sujet ; il ne peut être ennuyeux de parler souvent d'une revue des plus intéressantes et des plus variées. Voilà qu'avec janvier 1918, l'Action Française va entrer dans sa deuxième année et, du coup, elle va passer de trente deux à quarante-huit pages, sans rien changer au prix d'abonnement. Pour une piastre, elle nous fournira chaque mois quarante-huit pages de lecture captivante.

Tout ce qui intéresse la vie canadienne française y est traitée à son heure. Pas un fait, même très petit, s'il a trait à notre vie nationale, n'y est omis. Cette revue va devenir notre encyclopédie canadienne-française. La table des matières du volume I, que le numéro de décembre vient de nous apporter, le démontre à l'évidence. La partie documentaire seule renferme vingt-deux pièces de la première importance. L'Action Française va donc fournir, par la force des choses, l'instrument de travail à tous les curieux de notre histoire et de notre vie nationale. Elle rendra surtout d'immenses services à tous

ceux qui manquent de loisirs ou qui n'ont pas l'avantage d'avoir près d'eux une bibliothèque publique, et qui, cependant, vivent notre vie et désirent ne rien ignorer de tout ce que la race canadienne-française opère sur cette terre d'Amérique.

Au commencement de cette deuxième année, c'est le temps plus que jamais de s'y abonner. Il est encore assez facile de se procurer la première année, et de posséder la série complète. Dans cinq ou six ans, il faudra sûrement payer très cher cette collection de l'Action Française, et, comme pour plusieurs de nos anciennes revues canadiennes beaucoup moins importantes cependant, il sera à peu près impossible de se la procurer, même à des prix très élevés.

Tous les jeunes gens sérieux, tous ceux qui ne se désintéressent pas de la race canadienne-française devraient, dès ce mois de janvier, faire le sacrifice d'une piastre et s'abonner à l'Action Française. Par là, ils s'assureraient une lecture intéressante autant qu'instructive ; ils aideraient à la grande cause française au Canada, ils entreraient dans la grande armée et dans la garde d'honneur de "sa majesté la langue française".

X. X.
Acécjiciste.

—Mercredi, le 9 janvier courant, réunion du Cercle Benoît XV.

—Le R. P. Perras, du Couvent des Dominicains, a été nommé Aumônier du Cercle Montalembert de l'A. C. J. C. Ce choix nous réjouit tous ; le Père Perras est un des fondateurs de l'A. C. J. C. Ses grandes connaissances, son expérience et ses travaux d'antan dans l'Association nous sont le gage qu'il saura conduire avec prudence et vigueur notre cercle Montalembert. Nous le saluons avec tout l'enthousiasme de nos jeunes cœurs.

Feuilleton de LA TRIBUNE.—No. 10.

LE BON FRIDOLIN ET LE MECHANT THIERRY

Par le Chanoine SCHMID

VII
Suite

Le digne pasteur se rendit aussitôt à l'école, et fit à Thierry, devant tous ses camarades, des remontrances si paternelles, que les enfants en furent touchés. Thierry lui-même n'y parut point insensible. Mais de retour à la maison, sa mère détruisit l'effet de ces sages avis. Elle donna tort au curé, disant qu'il en voulait à elle, et à son enfant, sans qu'elle sût pourquoi, et, pour se venger en quelque sorte, elle se mit à dire sur son air et sa perruque des plaisanteries qui amusèrent beaucoup Thierry. C'est ainsi qu'elle effaça la bonne impression que de salutaires avertissements venaient de faire sur le cœur de son fils ; celui-ci cessa bientôt de respecter le curé, et cette mère imprudente continua à préparer le malheur de son enfant.

Thierry ne se conduisait pas mieux à l'église qu'à l'école ; il entra dans le lieu saint sans le moindre recueillement, et s'y comportait avec une irrévérence qui scandalisait tout le monde ; join de prier, il troublait les au-

tres enfants dans leurs prières, et faisait si peu attention au sermon et au catéchisme, qu'il sortait sans en retirer le moindre fruit : il n'aurait pu répondre à mère si, comme son devoir l'exigeait, celle-ci lui avait demandé compte de ce qu'il avait entendu.

Madeleine commit encore bien d'autres fautes dans l'éducation de son fils. Chaque fois qu'elle sortait, elle avait toujours, en rentrant, quelques friandises à lui offrir ; aussi n'avait-il aucun appétit à l'heure du repas, et la nourriture ordinaire n'était-elle plus de son goût. Il était assez insinuant pour lui arracher chaque jour quelques sous pour acheter ce dont il avait envie. Mais comme ses instances se renouvelaient trop souvent, et que Madeleine, n'ayant plus les mêmes ressources que du vivant de son mari, était obligée de mettre plus d'économie dans sa dépense le petit mauvais sujet se mit à voler à sa mère de l'argenterie ou des bijoux, qu'il vendait pour le tiers ou le quart de leur valeur à de malhonnêtes gens qu'il avait su découvrir. Les soupçons de la mère se portaient tantôt sur des

étrangers, tantôt sur la domestique. Elle alla même jusqu'à en chasser une pour avoir laissé entrevoir que Thierry pourrait fort bien être l'auteur de ces larcins.

Nonobstant les sages conseils de son mari mourant, la mère ne surveilla presque plus son enfant, et le laissa courir où il voulut. Thierry profita de cette liberté pour mener une vie de vagabond, se battant avec des polissons de son âge, jetant des pierres aux passants, tourmentant les animaux, volant les fruits dans les vergers, détruisant les nids d'oiseaux, dont il faisait périr les petits avec une joie barbare, ne se plaisant jamais que dans la société des plus mauvais sujets, dont il partageait les ignobles amusements, et dont il partagea bientôt aussi la dépravation.

Son extérieur ne tarda pas à se ressentir de cette corruption de mœurs. Un teint pâle et livide remplaça les fraîches couleurs de ses joues, sa physionomie prit un aspect sauvage et repoussant. Ses vêtements étaient en désordre et d'une dégoûtante malpropreté ; quoique sa mère n'épargnât aucun frais pour le voir aussi bien mis que les enfants des meilleures familles de l'endroit, elle ne put jamais, malgré toutes ses prières, l'engager à se tenir propre. Souvent il rentrait à la maison les habits déchirés et couverts de boue, le visage ou les mains ensanglantés. Tout le monde disait que Thierry était un petit vaurien, un mauvais sujet : on ne l'appelait dans toute la ville que le méchant Thierry, et l'on prévoyait déjà qu'il finirait mal.

A SUIVRE

COMITE DE SECOURS

(Suite de la 1ère page)

La Banque Nationale	500.
The Canadian Bank of Commerce	500.
St-Hyacinthe Confesseur côté Nord	165.

Total 15924.70

C. A. MORIN,
Trésorier

N. B. Pour éviter des dépenses de collection le Comité demande le bienveillant concours des souscripteurs qui voudront bien faire parvenir leurs remises directement au trésorier.

Pour cette perception le bureau de MM. L. P. Morin & Fils sera ouvert tous les jours, à partir du 3 janvier entre 10 et 12 hrs. A. M., et 2 et 4 hrs. P. M.

Prière d'apporter votre carte.

Les chèques devront être faits à l'ordre Comité Secours Hôtel-Dieu.

Faites la CHARITE

Quand les Femmes sont Faibles

Les femmes qui se sentent faibles, languissantes et déprimées, qui sont pâles et ont les yeux éteints, qui ont perdu leur appétit et leur fraîcheur, ont besoin d'un tonique qui purifie le sang, aide la digestion, règle le foie et les intestins et fortifie l'organisme. On sait depuis longtemps que les

Beecham's Pills

sont une bénédiction pour les femmes faibles, car elles remédient bientôt à tous leurs malaises, améliorent l'appétit, purifient le sang et rétablissent les conditions normales. Elles sont absolument sans danger, puisqu'elles sont essentiellement végétales, et sans drogues nuisibles. Quelques doses ramènent la bonne humeur, rétablissent la santé et relèvent l'énergie.

Valent leur Pesant d'Or

Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre. En vente partout au Canada et aux Etats-Unis. En boîtes de 25c.